



**SYNDICAT MIXTE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT  
DES DÉCHETS DE LA VALLÉE DE MONTMORENCY**

**DÉLIBÉRATION N° 2024/02/01**

**OBJET : NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**COMITÉ SYNDICAL  
du 26 février 2024**

Date de convocation : 20 février 2024

Date de publication : 4 mars 2024

Nombre de délégués en exercice : 34

Nombre de présents : 26

Votants : 28

Présents	Absents
<u>Communauté d'Agglomération Val Parisis</u> M. DUFOUR, M. LE DUS, M. HAQUIN, M. BLANCHARD, Mme CAVECCHI, Mme SENSE, M. IABASSEN, M. LARTIGUE, M. LAMBERT-MOTTE, M. FABRE.	<u>Communauté d'Agglomération Val Parisis</u> Mme JEZEQUEL, M BOULIGNAC.
<u>Communauté d'Agglomération Plaine Vallée</u> M. FEUGÈRE, M. BERNIER, M. CHABANEL, Mme MICHEL, M. ANTAO, M. CLOUET, M. DUMEUNIER, M. GONTIER, M. FLOQUET, M. LEROY, M. THORY, M. BACHARD, M. ZAMOLO, Mme VILLECOURT, M. ENJALBERT, M. VERNA.	<u>Communauté d'Agglomération Plaine Vallée</u> Mme FAUVEAU, Mme CHAUVEAU, M. ROUSSELET, M. GOUJON, M. DAUX, Mme FAYOL DA CUNHA.

Absents excusés : Mme JEZEQUEL, Mme FAUVEAU, M. ROUSSELET, M. GOUJON, M. BRIQUET.

Secrétaire de séance : Mme CAVECCHI.

Pouvoirs : Mme FAUVEAU à M. ANTAO ; M. GOUJON à M. LAMBERT-MOTTE.

Exécutoire en vertu de  
l'art. L.5211-3 du C.G.C.T.  
AR du

Pour le Président par délégation,  
Le Directeur Général,



Jean-Marie ROLLET

Accusé de réception en préfecture  
095-259502367-20240226-DC\_2024-02-01-DE  
Date de télétransmission : 04/03/2024  
Date de réception préfecture : 04/03/2024

**OBJET : NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Le Comité Syndical,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-15 et L. 5211-1,

**VU** les statuts du Syndicat mixte Emeraude,

**VU** le règlement intérieur du Comité du Syndicat Emeraude, adopté par délibération n° 2020-12-01 du 7 décembre 2020,

**CONSIDÉRANT** que, par renvoi aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical doit nommer au début de chacune de ses séances, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire,

Sur proposition de Monsieur le Président  
Après en avoir délibéré,  
À l'unanimité,

**NOMME** Mme Marie-Christine CAVECCHI pour remplir cette fonction.

AINSI DÉLIBÉRÉ



POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Président,

**Gérard LAMBERT-MOTTE**  
Maire du Plessis-Bouchard,  
Vice-président du Conseil Départemental  
du Val d'Oise.